

Bonjour,

Enquête sur la délimitation de la mer au sein des courants
Littoraux de SOUSTONS et VIEUX BOUCAU:

Je suis favorable à la solution N°3 qui place la limite
transversale de la mer au pied du barrage principal qui sépare
l'estuaire du Lac Marin.

Bien Cordialement

Signé:

Bernard CORDIER

8 Square des Gemmeurs

40140 SOUSTONS Plage